

Communiqués d'avril 2024

2 avril :

Infos HRO :

Convoi : 11 fourgons de CRS, un de la PAF, un de la Police Nationale, une voiture d'interprètes, un fourgon de nettoyage.

Le HRO n'a pas été en mesure de suivre le convoi.

Ils repèrent cependant les Forces de l'Ordre qui quittent le Pont Mollien à 9 h 46.

Infos Salam :

Salam, au cours de sa distribution de petits déjeuners, repère le convoi :

- au **BMX**, vers 9 h 15/ 9 h20, par les cris et les gyrophares,
- **rue de Judée**,
- **derrière la PASS**, le convoi arrivait quand Salam repartait, vers 11 h 30 / 11 h 45.

.

4 avril :

Démantèlements un peu de tous côtés aujourd'hui.

Loon-plage :

démantèlement des échoppes à côté du lieu de distribution ce matin.

Des arrestations.

Les tentes ont été épargnées.

Ce soir, deux vans de la PAF devant la gare de Dunkerque : 3 jeunes ont été arrêtés à la sortie d'un train.

Calais :

évacuation très tôt ce matin rue de Judée.

cette rue serait désormais réservée aux résidents

15 fourgons de CRS, 2 fourgons de nettoyage et un camion-benne.

une équipe de nettoyage différente de d'habitude : en combinaisons blanches, le HRO a aussi filmé un homme en blouson orange, qui portait une tronçonneuse.

Les exilés disent au HRO que le convoi est arrivé à 6 h ce matin avec 4 bus, qu'ils ont pris des gens et que les autres ont couru pour ne pas monter dans les bus, qu'ils ont arrêté une personne au moins et saisi beaucoup d'affaires (tentes etc.)

Toujours d'après des exilés, le plus gros nettoyage aurait été fait sur le site d'Amazon.

un policier explique au HRO : "Ils ont été emmenés en bus, vers des hôtels ou des centres d'accueil.

Je sais qu'il y a un bus qui partait à Arras, l'autre je n'ai pas entendu la destination.

- Vous ne savez pas combien de personnes sont parties ?
- D'ici il n'y en avait pas beaucoup,
- une trentaine ?
- même pas... d'ici, une vingtaine à tout casser.

Il y avait trois bus mais des gens qui sont arrivées d'ailleurs.
Tout s'est passé dans le calme"

Le HRO arrive ensuite et ils voient que :

- c'est surtout le lieu où commencent des travaux qui est concerné,
- le matériel saisi est d'abord mis sur le côté,
- au moins 20 palettes sont saisies (ramassées par un tractopelle) ainsi que au moins 15 tentes (dont 6 pleines de matériel, en particulier d'autres tentes, ainsi que des affaires personnelles), des bâches, des sacs de couchage, des couvertures, un sofa, trois matelas et 9 grillages (qui servent à construire des murs d'abris).

cet après-midi : sur d'autres sites, mais sans équipe de nettoyage

10 fourgons de CRS, un de la PAF, une voiture de la Police Nationale, une voiture d'interprètes.

pont Mollien.

sous le pont d'accès à l'ancienne "grande" jungle :

une arrestation.

BMX :

32 personnes déplacées et 14 tentes

Derrière la PASS :

le vent est terrible.

même sans équipe de nettoyage, le site est vidé plus que d'habitude : une longue file de ceux qui sortent s'est formée..

le HRO compte 58 personnes déplacées.

les derniers policiers quittent le site quand CFC termine le remplissage des cuves à eau.

6 avril :

Convoi : 2 fourgons et une voiture de la Police Nationale, un fourgon de la PAF, une voiture d'interprètes, deux fourgons de nettoyage

Pont Mollien :

18 personnes déplacées

une tente pleine de matériel, 3 bâches et une couvertures saisies

BMX :

pas de périmètre de sécurité

75 personnes et 14 tentes déplacées

une tente et des bâches saisies

une bâche détruite et traînée sur le sol

un agent de nettoyage retourne un tas proprement recouvert d'une bâche avec un sac à dos plein bouclé à côté. Cela ressemble à tout sauf à des affaires abandonnées. Le propriétaire arrive à temps pour l'arrêter.

Marck :

le convoi fait demi-tour 30 secondes après être arrivé.

rue de Judée :

un périmètre de sécurité est établi au croisement de la rue de Judée et de celle du Beaumarais.

18 personnes et 8 tentes déplacées
2 tentes saisies

Fermette :

Un périmètre de sécurité est établi du côté du rond-point mais le HRO a une vue depuis la rue du Beaumarais.

Les policiers font déplacer la totalité des tentes : 16 personnes et 8 tentes en tout.

Les policiers attendent que les exilés démontent leurs tentes.
une bâche saisie

Hôpital :

Le HRO voit deux femmes.

environ 2 personnes et 50 tentes déplacées.

une tente saisie

les exilés se réinstallent sous les yeux de policiers.

Derrière la PASS :

9 avril :

Convoi : pas de CRS, 6 fourgons de la Police Nationale, un de la PAF, une voiture d'interprètes, deux fourgons de nettoyage.

Bilan :

- 5 sites expulsés,
sur trois d'entre eux, impossible d'observer les opérations.
- au moins 164 personnes expulsées dont deux femmes, au moins 142 tentes déplacées.
- 9 tentes saisies dont une pleine de matériel, ainsi qu'une valise pleine.

Les Forces de l'Ordre sont très agressives et intimidantes,

les périmètres sont vraiment abusifs et entravent le travail de documentation.

Le Pas-de-Calais est en vigilance orange pour l'arrivée de la tempête Pierrick, avec des rafales de vent jusqu'à 95 km/h.

BMX :

trois périmètre de sécurité de suite établis.

Le chef d'opération menace le HRO de les accuser de "refus" s'ils ne reculent pas au niveau du 3e périmètre...

Juste après, il sort de sa voiture un spray au poivre.

Le vent commence à souffler dès les premières minutes de l'évacuation au BMX. Les gens n'arrivent pas à marcher avec leurs tentes pleines.

Un policier dit aux exilés : "Sortez plus vite, ce sera plus facile" et un autre à un membre du HRO : "C'est une belle journée, non ?"

au moins 50 personnes déplacées et 45 tentes.

pas de saisies observées (le périmètre est trop éloigné)

Le HRO est escorté dehors.

Les exilés se réinstallent au départ des Forces de l'Ordre.

Marck :

au moins 24 personnes déplacées et 5 tentes.

au moins 2 tentes saisies

Rue de Judée :

Un périmètre de sécurité est établi,
Le HRO est escorté dehors.
au moins 10 personnes déplacées et 6 tentes.
au moins 5 tentes saisies,
le périmètre est trop éloigné pour permettre une observation correcte.

La Fermette :

Un périmètre de sécurité est établi,
Le HRO est escorté dehors.
L'observation est très entravée.
au moins 14 personnes déplacées et 10 tentes.
au moins 5 tentes saisies,
Le HRO est escorté dehors.

Derrière la PASS :

Un périmètre de sécurité est établi,
au moins 81 personnes déplacées (dont deux femmes) et 80 tentes.
L'équipe de nettoyage vide des tentes, jette les affaires personnelles et saisit les tentes vides.
au moins 2 tentes saisies, un chariot plein de tentes et 2 valises pleines.
Les exilés se déplacent sous de fortes rafales de vent et une pluie violente.
Les gens se réinstallent au départ des Forces de l'Ordre.

11 avril :

Démantèlements ce matin du côté de Loon-Plage.

Les démantèlements ont eu lieu du côté sud de la D 601, donc sur la commune de Loon-Plage, et pas de l'autre côté, sur Mardyck.

convoi : au moins 17 fourgons de CRS, la Police Nationale dont 3 motos, deux fourgons de la PAF, un minibus de l'AFEJI, puis deux autres, pas d'interprètes, 6 équipes de nettoyage
au moins deux CRS sont munis d'armes semi-automatiques.

un périmètre de sécurité est établi, mobile suivant les lieux d'intervention.

ont été concernés :

devant l'entreprise SDMT, l'ancien motocross, devant Clauser, l'aire des gens du voyage

A l'arrivée des premiers fourgons de police, les exilés se sauvent et courent vers le lieu de distribution. au moins 250 personnes, beaucoup de femmes.

Il est à peine 8 h.

contrôles d'identité : au moins au début 5 pour le HRO (puis à nouveau dans un fourgon), puis 2 Utopia, puis d'autres sans comptage.

au moins 5 arrestations d'exilés avec fouille corporelle.

au lieu de distribution :

- déboisement
- déplacement des rochers pour barrer l'entrée.

bus de mise à l'abri :

la police annonce 91 places de mises à l'abri dans des bus.

4 bus arrivent, pas en même temps,
le HRO voit 3 personnes amenées, puis 3 autres (une est fouillée par la PAF) et encore 3 puis une,
puis 7 (au moins une femme et un enfant), mais ils ne voient pas tout
puis ceux qui ne souhaitent pas partir sont autorisés à quitter le bus
au moins 10 personnes sont parties

saisies :

- des bâches
- au moins 58 tentes dont 3 pleines de matériel
- un téléphone

les échoppes sont détruites

pose de grillage le long de la voie ferrée.

intervention d'une pelleteuse et de plusieurs engins de chantier.

les départs du convoi s'échelonnent entre 11 h 30 et 12 h 45.

Démantèlements cet après-midi du côté de Calais :

convoi : 2 fourgons, un buggy de la Police Nationale, un fourgon de la PAF, une voiture de 4 interprètes, deux fourgons de nettoyage.

Pont Mollien :

au moins 25 personnes présentes qui sont expulsées.

20 personnes se sauvent en courant à l'arrivée de la police.

Elles sont rattrapées.

Fouilles au corps, fouille de sac, pas d'arrestations.

3 arrestations ensuite.

saisies : 10 tentes (les agents de nettoyage remplissent une tente avec trois autres), 4 matelas et un vélo.

BMX :

59 personnes déplacées, 14 tentes et une bâche.

Une policière crie à des exilés d'attendre ("Wait") mais ils la dépassent en courant pour récupérer leurs affaires

Le fourgon est sur le site, le HRO ne peut pas voir les saisies.

Les gens se réinstallent au départ des Forces de l'Ordre.

Marck :

un périmètre de sécurité est établi.

2 personnes déplacées

Pas de saisies observées.

rue de Judée :

36 personnes déplacées

2 palettes saisies, un caddie emmené avec une palette et une chaise, un autre avec deux palettes et un banc

Hôpital :

un gros véhicule de la Police Nationale suit le HRO avec des manoeuvres d'intimidation

17 personnes déplacées et 9 tentes déplacées

derrière la PASS :

un périmètre de sécurité est établi.

119 personnes et 55 tentes déplacées

13 avril :

Convoi : 8 véhicules de la Police Nationale, une voiture d'interprètes, deux fourgons de nettoyage.

Pont Mollien :

au moins 7 personnes déplacées et 5 de l'autre côté du pont

13 tentes saisies

Ils vident les tentes avant de les prendre

BMX :

au moins 44 personnes et 17 tentes déplacées

(plus 27 personnes et 15 tentes à l'arrière)

4 tentes saisies

Derrière la PASS :

Environ 60 personnes déplacées et environ 30 tentes.

4 tentes saisies

Une policière affirme que personne n'est expulsé (sic) et qu'ils ne prennent pas les tentes (sauf s'il n'y a personne à côté, comme s'il était impensable que quelqu'un s'éloigne de sa tente sans l'abandonner...)

D'ailleurs une famille (avec au moins deux enfants) n'est pas obligée de bouger, dit-elle...

Et elle ajoute : " Vous savez bien qu'ils se réinstallent au bout de deux minutes."

La ferme :

14 personnes et 4 tentes déplacées

3 tentes saisies

rue de Judée

au moins 29 personnes et 14 tentes déplacées

pas de saisies observées

Marck:

un périmètre de sécurité est établi que tout le monde peut franchir sauf le HRO !

il est trop large pour permettre une bonne observation.

5 personnes déplacées

16 avril :

convoi : 2 fourgons et 4 voitures banalisées de la Police Nationale, une voiture des traducteurs (3 personnes) et deux fourgons de nettoyage.

Bilan humain : au moins 208 personnes exilées expulsées dont 5 femmes et 4 mineurs

Bilan matériel : au moins 92 tentes déplacées dont 13 saisies

nombre des lieux de vies expulsés : au moins 6

faits notables:

- Forces de l'Ordre surarmées avec semi-auto et tir LBD + casques
- Périmètre abusif avec les 3 mêmes policiers tout le long des expulsions
- Entrave à l'observation par les policiers se mettant devant les téléphones des HRO.

Pont Mollien :

un périmètre de sécurité est établi, en face du pont

au moins 15 personnes déplacées

au moins 8 tentes saisies dont 2 pleines de matériel

une autre membre HRO est présente de l'autre côté de là où le périmètre est établi. Elle dit qu'un traducteur traduit ce que disent les Forces de l'Ordre à une personne présente mais qu'ils prennent sa tente, lui laissant garder le matelas et son sac.

Les Forces de l'Ordre quittent les lieux mais ont laissé toutes les affaires sauf les tentes (en bas du pont Faidherbe).

BMX :

un périmètre de sécurité est établi, le HRO est tenu à distance de l'opération en cours : l'opération en cours est peu visible.

au moins 35 personnes déplacées

au moins 17 tentes déplacées dont 2 saisies

Marck :

un périmètre de sécurité est établi,

Au moins 6 personnes déplacées

Le HRO ne voit pas de saisies

rue de Judée :

au moins 8 personnes et deux tentes déplacées

Une distribution est en cours. Le HRO est donc périmétré au bout de la rue, malgré le fait que toutes les autres personnes aient le droit de passer (personnes exilées et autres associatifs de la distribution).

Le HRO interpelle la chef d'opération lorsque les Forces de l'Ordre se retirent. Il lui demande si c'est toujours la même base légale et elle répond que oui. Il lui demande également si une nouvelle plainte a été déposée et elle répond que oui car sinon ça ne serait pas "légal". Même question de savoir si un huissier est présent et la réponse est non. L'interaction continue tout en marchant vers le convoi, il demande cette fois-ci si les personnes pourront récupérer leurs tentes, elle répond que "bien sûr, ils peuvent aller à la ressourcerie." Le HRO rétorque que bien souvent les gens rapportent qu'ils n'y ont pas accès. Pas de réponse. Ils demandent alors pourquoi ils n'ont pas pu avoir accès au lieu de vie, sachant qu'une distribution était en cours et que les autres n'étaient pas périmétrés. Elle répond alors : "c'est parce que il y a des assos qui sont très très, comment dire, euhhhhh, embêtantes, pour rester correct." Ils demandent pourquoi certains peuvent passer et pas eux, et elle répond : "et vous c'est pas problématique que vous suiviez un convoi ?" ce à quoi ils répondent qu'ils sont dans leur droit.

Fermette :

au moins 9 personnes et 9 tentes déplacées

un périmètre de sécurité est établi de l'autre côté du ruisseau.

les personnes exilées munies de leur tente reculent face aux Forces de l'Ordre qui avancent vers eux.

Les Forces de l'Ordre se retirent, les gens se réinstallent avec leur tente sous leur yeux.

Derrière la PASS

au moins 135 personnes exilées déplacées, dont 5 femmes et 4 mineurs

au moins 56 tentes déplacées dont 3 saisies

Beaucoup ont déjà déplacé leur tente à l'arrivée de la Police.

présence d'une vingtaine de Vietnamiens ainsi que d'une dizaine d'Érythréens qui n'étaient pas là auparavant.

Les policiers font le tour de tout le lieu de vie pour expulser toutes les personnes exilées encore présentes.

Les gens se réinstallent sous les yeux des Forces de l'Ordre.

19 avril :

Convoi : 5 fourgons et 3 voitures de la Police Nationale, une voiture de 4 interprètes, 5 fourgons de nettoyage (2 grands, 3 petits), une équipe de nettoyage d'au moins 4 agents.

Pont Mollien :

la base légale de l'opération est une plainte de la mairie

au moins 18 personnes déplacées vers le lieu de distribution

au moins 10 tentes saisies

Passage au BMX : les exilés disent que la police est venue dès 8 h ce matin.

Le convoi, perdu de vue, est passé derrière la PASS.

Arrivée à l'Hôpital par la Fermette :

un périmètre est établi rue du Beaumarais

au moins 9 personnes et 9 tentes déplacées

au moins 7 tentes saisies, dont une pleine de matériel.

rue de Judée :

au moins 29 personnes déplacées, sous la pluie et dans le vent, dont 3 avec tentes.

Marck :

les gars disent que des tentes ont été saisies.

retour BMX :

base juridique de l'opération : vol avec effraction (une société se plaint qu'ils prennent du matériel).

47 personnes et 41 tentes déplacées

au moins 14 tentes, des palettes (certaines coupées à la tronçonneuse) au moins 12, 2 sommiers et des matelas (au moins 30) saisis.

La police s'équipe de boucliers "pour se protéger," disent-ils, et ils sortent des gazeuses.

un exilé dit que certains ont été gazés, frappés, et intimidés au taser.

un camion benne part plein de palettes.

21 avril :

Convoi : 6 véhicules de la Police Nationale, un fourgon de la PAF, une voiture d'interprètes, 2 fourgons de nettoyage (un grand et un petit)

BMX :

un périmètre de sécurité est établi.

environ 55 personnes et 12 tentes déplacées

au moins 8 tentes saisies

Marck :

2 personnes déplacées
1 tente saisie

rue de Judée :

8 personnes et 4 tentes déplacées
2 tentes s'envolent avec la tempête
4 tentes saisies

La Fermette :

un périmètre de sécurité est établi.
au mois 20 personnes et 15 tentes déplacées
4 tentes saisies

derrière la PASS :

un périmètre de sécurité est établi.
au moins 96 personnes et 56 tentes déplacées
tempête en cours
5 tentes saisies et un gilet de sauvetage.

23 avril :

Convoi : 6 véhicules de la Police Nationale, une voiture de la BAC, une d'interprètes, deux fourgons de nettoyage.

Pont Mollien :

un périmètre de sécurité est établi par la BAC,
30 personnes déplacées,
3 tentes saisies
Les gens se réinstallent au départ des Forces de l'Ordre.

BMX :

un périmètre de sécurité est établi
au mois 30 personnes (dont un mineur) et 14 tentes déplacées
8 tentes saisies dont 2 qui avaient l'air pleines de matériel
Les gens se réinstallent au départ des Forces de l'Ordre.

rue de Judée :

24 personnes et 10 tentes déplacées

Hôpital :

Contrôle d'identité et intimidation pour le HRO par la BAC

La Fermette :

un périmètre de sécurité est établi, extrêmement large, aucune visibilité.
2 personnes et 5 tentes déplacées
4 tentes saisies
Les gens se réinstallent au départ des Forces de l'Ordre.

Derrière la PASS :

La BAC ne quitte pas le HRO d'une semelle.
Trop de monde sur le camp pour déterminer un nombre précis de loin.

Le HRO voit une femme avec un enfant mineur.

26 avril :

Bilan :

au moins 236 hommes, deux femmes et 3 petits enfants expulsés.

au moins 20 tentes, 4 matelas et une palette saisis

Convoi : 10 fourgons de CRS, une voiture de la Police Nationale, une voiture d'interprètes deux fourgons (un grand et un petit) de nettoyage.

Au moins sept lieux de vie expulsés.

Pont Mollien :

au moins 8 personnes déplacées

au moins 7 tentes saisis

A l'entrée de l'ex grande jungle :

une personne déplacée

6 tentes saisis (dont 4 pleines de matériel)

BMX :

49 personnes et 34 tentes déplacées

2 tentes, une palette et 4 matelas saisis

Marck :

5 personnes déplacées

rue de Judée :

33 personnes et 13 tentes déplacées

à la Fermette :

6 personnes et 2 tentes déplacées

2 tentes saisis

Derrière la PASS :

137 personnes (dont 4 femmes et 3 enfants) et 70 tentes déplacées

11 tentes saisis

28 avril :

Convoi : deux fourgons, deux voitures et deux voitures banalisées de la Police Nationale, un fourgon de la PAF, une voiture d'interprètes, deux véhicules de nettoyage (un fourgon et un camion-benne).

Pont Mollien :

63 personnes et 6 tentes déplacées, des deux côtés du pont,

une arrestation,

4 tentes saisis.

Les gens se réinstallent au départ des Forces de l'Ordre,

Entrée de l'ancienne grande jungle :

3 personnes et 3 tentes déplacées

2 tentes et une bâche saisies;

Policrière pleine d'humour :

- Que se passe-t-il ?, demande le HRO,
- un match de tennis.
- sur quelle base légale ?
- les Jeux Olympiques

BMX:

76 personnes et 28 tentes déplacées

7 tentes saisies

Marck :

3 personnes et 7 tentes saisies

rue de Judée :

un périmètre de sécurité est établi;

24 personnes et 18 tentes (dont une pleine de matériel) déplacées

Fermette :

un périmètre de sécurité est établi;

23 personnes déplacées

Les gens se réinstallent au départ des Forces de l'Ordre,

Derrière la PASS ,

105 personnes (dont 9 femmes et 2 enfants) et 60 tentes déplacées

29 avril : rassemblement en souvenir du monsieur décédé, renversé par une voiture sur la D 601, jeudi 18 avril

Nous étions une vingtaine, à 17 h ce soir au Pont à Roseaux, en souvenir de ce monsieur, exilé, renversé par une voiture sur cette route il y a dix jours.

Ci- joint une photo du groupe.

L'appel avait été lancé à toutes les associations d'aide aux migrants sur le secteur avec le texte suivant.

Cordialement

Claire Millot (secrétariat Salam)

Rassemblement pour dénoncer la politique de harcèlement urbain sur le littoral

Bonjour à toutes et à tous ,

Vendredi dernier, un homme est décédé sur le pont départemental.

Sur ce pont la vitesse est limitée à 80km/h.

Cependant, les autorités ont décidé de bloquer l'accès sous ce pont en installant de gros blocs de béton. Les personnes qui doivent traverser ce pont pour accéder aux supermarchés, aux bus ou à la distribution alimentaire ne peuvent plus le faire en passant sous le pont de manière plus sécurisée et sont donc obligées de traverser cette route.

Cette politique de harcèlement urbain a entraîné la mort d'un homme vendredi.

Nous proposons de nous rassembler à l'entrée du pont le *lundi 29 avril à 17h* avec des banderoles pour dénoncer cette politique de mise en danger délibérée des personnes.

Nous espérons vous y voir

Nous continuerons à dénoncer ces politiques mortifères.



30 avril :

Convoi : la police nationale, des interprètes et deux fourgons de nettoyage.

Pont Mollien :

un policier avec un gros LBD

27 personnes déplacées avec 15 tentes environ

une tente saisie et un agent de nettoyage en remplit une autre avec trois pour les emporter.

BMX :

un périmètre de sécurité est établi, deux marcheurs n'ont pas le droit de pénétrer non plus.

Le HRO est escorté dehors.

31 tentes déplacées

5 tentes saisies

Derrière la PASS :

un périmètre de sécurité est établi, abusivement large.

Le HRO est escorté dehors.

Il y a des saisies mais le HRO est trop loin pour voir.

présence d'au moins 4 enfants

environ 80 tentes déplacées.

A la Fermette :

un périmètre de sécurité est établi,

Le HRO est escorté dehors.

27 personnes et 5 tentes déplacées

3 tentes saisies dont une pleine de matériel.

Une distribution de La Vie Active est en cours à l'Hôpital pendant l'évacuation.

rue de Judée :

un périmètre de sécurité est établi,

22 personnes et 3 tentes déplacées,

1 tente saisie.

Marck :

un périmètre de sécurité est établi,

aucune visibilité, à part l'expulsion de 9 personnes.